ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU SITE DE NOTRE-DAME ET DE SES ENVIRONS
11, quai aux Fleurs 75004 PARIS
Tél. 01 43 25 02 58
Site internet www.site-notre-dame.fr Adresse E.mail info@ site-notre-dame.fr
Blog : http://defensesitenotredame.typepad.fr

PARIS, le 10 septembre 2011-09-10

Monsieur Philippe LEHEUP
Président de la Commission d'enquête
Mairie du 4° Arrt
Siège de l'enquête publique
2, Place Baudoyer
75004 PARIS

Monsieur le Président,

Notre association fondée en 1970 a pour objet d'œuvrer pour la défense du site de Notre-Dame et pour la sauvegarde de la qualité de vie de ses adhérents qui sont en majorité résidents de l'Ile Saint-Louis et de l'Ile de la Cité.

Le projet de modification des berges de la Seine a été soumis à nos adhérents réunis en Assemblée Générale qui, à l'unanimité, se sont opposés à cet aménagement. Au moment où l'enquête publique que vous dirigez va conclure ses travaux, nous estimons nécessaire de rappeler l'essentiel des motifs justifiant cette position que nous avons, à plusieurs reprises, exposés à Monsieur le Maire de Paris.

1° CIRCULATION AUTOMOBILE

Malgré les simulations - nécessairement théoriques - effectuées par la Mairie de Paris qui tendraient à montrer que la circulation automobile ne sera que très modérément perturbée par ce projet, nous sommes convaincus qu'il n'en sera rien et nous avons demandé à la Mairie de Paris d'effectuer des essais en grandeur réelle en fermant les quais concernés aux heures de pointe afin de vérifier les hypothèses avancées. Ceci nous a été refusé et nous persistons à penser que ce projet provoquera des bouchons considérables qui auront les conséquences suivantes.

2° POLLUTION

Alors que la situation actuelle permet aux véhicules, pendant la plus grande partie de la journée, de circuler de manière fluide en limitant la pollution de l'air de la capitale, la suppression de la voie rive gauche et le tronçonnement de la circulation par des feux